



mission

OPC

«Ensemble, construisons pour l'élévation de vos objectifs»

Ordonnancer, c'est :

- ⇒ Analyser et découper l'opération en tâches élémentaires,
- ⇒ Déterminer les contraintes qui existent entre ces tâches,
- ⇒ Matérialiser ces deux démarches par le biais d'un graphe, représentant la logique des enchainements et leurs délais, sans prise en compte des dates.

Planifier c'est :

- ⇒ Affecter un certain nombre de paramètres à chaque tâche définie par l'ordonnancement (localisation, durée, moyens, coûts) et en dégager un échancier.

Coordonner c'est :

- ⇒ Obtenir un déroulement harmonieux dans l'acte de construire grâce à des méthodes de travail et un processus de production des documents, fruit de l'expérience de nombreuses opérations.

Piloter, c'est :

- ⇒ Mettre en application les diverses mesures organisationnelles élaborées lors de l'ordonnancement et la planification.





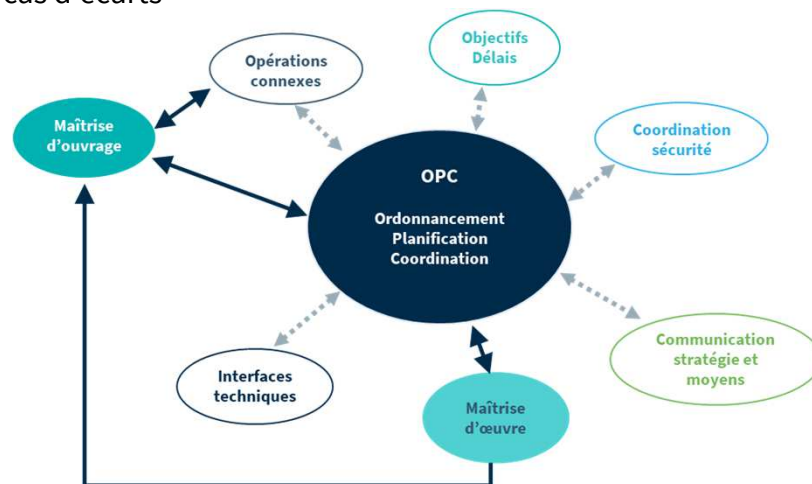
OPC

mission

OTCE

Processus de nos actions

- Prise de connaissance des contraintes et objectifs du Maître d'ouvrage et des études menées par la MOE
- Planification des livrables, point butoir de décisions et calculs des marges libres d'absorption des modifications
- Définition détaillée des travaux de manière chronologique / Elaboration des plannings études EXE et travaux
- Synthèse générale des données associées aux cellules connexes en vue d'une réelle cohérence entre les différentes zones d'ouvrage lors de la réalisation.
- Gestion des solutions d'optimisation et d'amélioration
- Participation aux réunions de travail avec le Maître d'Ouvrage et MOE en matière de planification, phasage et coordination
- Pilotage du chantier et ordonnancement des interventions concessionnaires
- Organisation des moyens nécessaires selon un phasage compatible, coordination des actions.
- Suivi et contrôle des enchainements, réalisations et décisions.
- Hiérarchisation des priorités, définition du chemin critique
- Gestion des solutions en cas d'écarts



Nos engagements

- **Coordination et pilotage interne de nos équipes** qui constitue un lien fonctionnel majeur entre les directions opérationnelles, les membres de la maîtrise d'œuvre et tous les autres acteurs intervenant sur le projet.
- **Disponibilité et mobilisation réactive et efficace** de nos équipes.
- **Maîtrise du délai objectif** : offrir le service attendu en répondant aux exigences techniques, de qualité, de coûts et de délais autant que dans le respect des impératifs environnementaux.
- **Optimisation de la performance** en termes de délai, d'organisation et de gestion
- **Suivi et gestion des plannings** consolidés assurant la cohérence permanente des projets et sous-projets
- **Mise en place d'une stratégie collaborative** de définition et d'application des méthodes d'organisation, analyse de risques et reportings.

*Homogénéité, cohérence,
continuité, réactivité,
simplification des échanges,
partage de l'information*